

Créée par une équipe de Consultants expérimentés, tant dans la gestion du patrimoine que dans la mise en place et le développement d'une interprofessionnalité efficace, Essentialis a pour vocation de répondre aux besoins des Conseillers Indépendants en Gestion de Patrimoine et des Experts-comptables souhaitant travailler en complémentarité.

Depuis 2002, Essentialis assure chaque année la formation d'une vingtaine de Cabinets Indépendants en Gestion de Patrimoine et Cabinets d'Expertise Comptable, permettant ainsi la mise en place d'un partenariat avec la Profession Comptable Libérale par :

- L'acquisition d'une **méthode** et de **compétences professionnelles**,
- L'**actualisation annuelle** et l'**approfondissement** des connaissances,
- Une **assistance pratique** sur les dossiers clients.

"GESTION DU PATRIMOINE DE LA FAMILLE"

Formation de 12 jours répartis sur 9 mois

VOS OBJECTIFS

- Acquérir et maîtriser une **méthodologie efficace** de gestion patrimoniale
- Développer la **mission Gestion de Patrimoine** en partenariat avec la profession comptable libérale

Cette formation technique et commerciale, dispensée par Essentialis, alterne l'exposé de **principes théoriques** et d'**applications pratiques** au travers de la **résolution de cas concrets** vous permettant d'obtenir la Certification Essentialis et accéder ainsi à la Convention "**Privilège**".

Dès **les premiers dossiers**, le process utilisé et les compétences dispensées permettent la facturation d'honoraires de conseil et l'**augmentation significative du chiffre d'affaires**.

En complément, la mise à disposition de nombreux **outils**, à la fois **pédagogiques** et **pratiques**, permet aux Cabinets Indépendants en Gestion de Patrimoine et aux Cabinets d'Expertise Comptable d'**optimiser temps, efforts et productivité** dans leur relation client.

1 LES FONDAMENTAUX

PROCESS INTERPROFESSIONNEL PATRIMONIAL®

Interprofessionnalité

- Connaissance de la profession comptable
- Création du partenariat
Méthodologie du premier rendez-vous
- Animation du partenariat
Mise en place de la Mission
Animation de réunions Cabinets
Animation de réunions Clients

Approche Client et Travail sur dossiers

- Collecte des données
Documents exhaustifs
- Etablissement des constats
Analyse de la situation actuelle
Identification des problèmes
- Etablissement de la stratégie
Hiérarchisation des priorités
Elaboration des solutions génériques
Mesure des conséquences
- Solutions financières
Présentation
Documentation
- Suivi patrimonial
Contenu et fréquence
Actualisation des solutions

Facturation d'honoraires

- Rédaction et mise en forme
Lettres de mission
Suivi patrimonial
- Mode de fixation des montants facturables

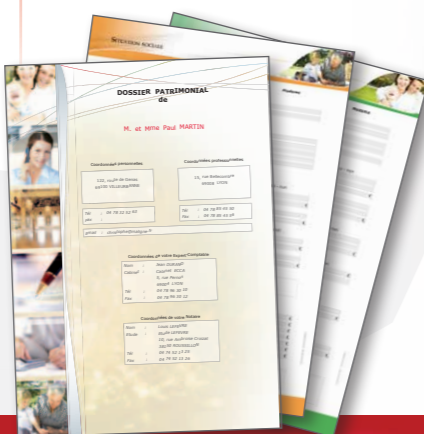
Outils fournis

- Collecte de données
- Dossiers (*constats, stratégie, solution, suivi*)
- Suivi du temps passé
- Diaporamas...

VOS AVANTAGES

- Une connaissance technique et une pratique commerciale **utilisables au quotidien**
- Des **outils concrets** permettant l'application du Process Interprofessionnel Patrimonial®
- Une **assistance permanente** sur les dossiers clients qui le nécessitent

Les animateurs des sessions de formation sont tous issus de l'interprofessionnalité Gestionnaire de Patrimoine, Expert-Comptable, Juriste.



APPROCHE TECHNIQUE ET JURIDIQUE

Famille

- Structure de la famille
Noyau familial
Environnement familial
Régimes matrimoniaux
Unions libres
- Dispositions familiales
Libéralités
Testaments
Traitement de la succession
- Situation sociale
Retraite et prévoyance
- Situation professionnelle
Statut et détention d'actifs

Patrimoine privé

- Etat du patrimoine
Biens d'usage
Biens de rapport
- Détention du patrimoine
Pleine propriété
Démembrement
- Immobilier
Société civile
Société civile immobilière
Statut de loueur en meublé
- Situation fiscale
Revenus
Patrimoine

Patrimoine Professionnel

- Mode de détention
- Lecture bilan et compte de résultat
Traitement du résultat
- Transmission de l'entreprise
Mission Comptable
Rôle du Conseiller Indépendant

2 L'EXPERTISE

GESTION DU PATRIMOINE DU DIRIGEANT*

Formation de 6 jours répartis sur 3 mois

- Exploitation**
Formes et fiscalité
- Statut social**
Entreprise individuelle - Société
- Optimisation de la rémunération**
Salarié/TNS - Prélèvements/Dividendes
- Immobilier d'exploitation**
Modes de détention
- Environnement social**
Régimes obligatoires et complémentaires (retraites et prévoyance)
- Environnement comptable**
Analyses tirées du bilan
- Mesures conservatoires**
Pacte - Engagement - Mandat à titre posthume
- Mesures préparatoires**
Structure - Engagement - Immobilier d'exploitation
- Transmission à titre gratuit**
Libéralités - Succession
- Transmission à titre onéreux**
Actifs ou titres - Droits d'enregistrement
- Cas pratiques**
Réflexions - Rédaction

3 L'ACCOMPAGNEMENT

LE PATRIMONIAL®

Chaque année, Essentialis rédige un livret pratique, **LE PATRIMONIAL®**, qui reprend d'une manière synthétique les éléments essentiels concernant la Gestion du Patrimoine de la Famille.

Ces éléments sont regroupés sous quatre grandes rubriques :

- La famille
- La transmission du patrimoine
- La fiscalité
- Les produits financiers

Cette brochure, à destination des Conseillers Indépendants en Gestion de Patrimoine et des Cabinets d'Expertise Comptable, est également consultable sur le site internet d'Essentialis.

Le Patrimonial®, édité à plus de 2500 exemplaires, paraît chaque année début février.

BIBLIOTHÈQUE

Essentialis met à votre disposition l'ensemble de ses présentations sous forme de **diaporamas**.

Véritables outils de travail sur des thèmes divers et variés, vous pouvez utiliser ces présentations pour vos clients et vos partenaires Experts-Comptables, et ce, directement à partir de votre **bibliothèque** sur votre espace membre du site Essentialis.

MODULES

- Droit de la famille (2 jours)**
Régimes matrimoniaux - Libéralités - Succession
- Social (2 jours)**
Régimes - Retraites - Prévoyance
- Sociétés civiles (2 jours)**
Utilisations patrimoniales
- Bilan et compte de résultat (2 jours)**
Au regard de la gestion de patrimoine
- Immobilier et fiscalité (2 jours)**
Scellier - Bouvard - LMNP - LMP
- Transmission d'entreprise* (2 jours)**
A titre gratuit et à titre onéreux
- Interprofessionnalité avec la profession comptable libérale* (1 jour)**
Création et animation du partenariat
- Etude de cas concret* (2 jours)**
Réflexion - Rédaction - Présentation

*Ces formations demandent un pré requis

CONVENTION PRIVILEGE

Réservée aux Membres Certifiés Essentialis et renouvelable chaque année, la convention Privilège permet le **maintien du niveau de compétences, au-delà du cycle de formation**, lié à toutes les évolutions financières, juridiques et fiscales.

Actualisation des connaissances

- **Information permanente** des nouvelles dispositions,
- Journée de formation analysant la "**Loi de Finances**",
- Transmission régulière de **supports dynamiques**.

Assistance

- **Traitement des questions** posées, dans les domaines juridiques ou fiscaux,
- **Accompagnement technique** sur dossiers, allant de l'aide à la rédaction à la validation des constats et stratégies.

Accès à des services complémentaires

- Mise à disposition de la "**Lettre de l'Interprofessionnalité**", trimestriel sur l'actualité financière, juridique et fiscale.